SVmep
syndicat vaudois
des maîtres-ses de l'enseignement professionnel
membre de la fédération syndicale SUD

Par courrier et voie électronique

Direction générale de
l'enseignement post-obligatoire
Monsieur Lionel Eperon
Directeur général
Rue Saint-Martin 26
1014 Lausanne

Lausanne, le 14 mars 2025

Intimidation d'enseignant.e.s à l'EPSIC

Monsieur le Directeur général,

Nous nous voyons dans l'obligation de vous écrire pour dénoncer une situation consternante et inacceptable qui se déroule depuis le début de la semaine à l'EPSIC.

En effet, à la suite de l'envoi de notre lettre "Situation à l'EPSIC" datée du 26 février dernier à votre département, plusieurs enseignant.e.s, dont des membres du comité du SVMEP, ont été interpellé.e.s, voire invectivé.e.s au sein de l'école. De plus, le 13 ct, un membre du Conseil de direction de l'EPSIC s'en est pris personnellement à un représentant syndical, qui travaillait dans une salle de préparation, proférant à son encontre et avec insistance des accusations totalement fausses et déplacées.

Ces agissements d'un autre temps portent, d'une part, sur la recherche des rédacteurs.trices de la dernière *Gazette* du SVMEP et, d'autre part, sur l'obtention d'explications concernant des éléments figurant dans la lettre qui vous a été envoyée. Ces initiatives personnelles d'investigation, précédant toute réponse de votre part, initiatives qui s'apparentent à une chasse aux sorcières, sont à l'opposé d'un échange professionnel et pertinent attendu sur le contenu des deux documents précités qui interrogent la souscription hiérarchique au principe de collaboration. Nous ne sommes pas dans une tentative de recherche de réponse aux problèmes énoncés, explicités et exemplifiés, qui prenne acte des faits relevés. Tout au contraire !

Ces réactions aux dysfonctionnements constatés sur la gestion d'établissement de la direction de l'EPSIC ne font que confirmer les propos tenus dans les deux textes précités. Elles ont pour conséquente directe d'envenimer la situation et de prolonger sans réserve directionnelle un contexte de travail anxiogène qui pourrait, par ailleurs, dégénérer en situations graves, notamment pour la santé des enseignant.e.s.

Il n'est plus question d'attendre. Pour que l'école retrouve une situation de rapports de travail ordinaires, nous vous demandons d'intervenir immédiatement pour mettre fin à ces intimidations contre la représentation syndicale. L'intimidation vise toujours à faillir au devoir de protection, dont l'État et les syndicats sont dépositaires. Elle consiste à faire renoncer aux droits les plus fondamentaux.

Une fois de plus, nous sommes persuadés que notre objectif est le même : faire en sorte qu'on puisse faire école dans un contexte professionnel, serein et émancipateur pour l'ensemble des acteurs et actrices de l'école. Si l'on continue à faire fi des différents éléments problématiques que nous vous avons soumis et si, de plus, on s'en prend aux enseignant.e.s de l'EPSIC ayant courageusement et sincèrement constitué une parole permettant de dénoncer les difficultés liées à l'impossibilité d'enseigner dans des conditions ordinaires, nous nous verrons alors dans l'obligation d'employer tous les moyens dont nous disposons pour rétablir une situation de droit.

Dans l'espoir que ces lignes retiendront toute votre attention et que la situation revienne à la normalité dans toutes les dimensions de l'école, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de notre plus parfaite considération.

Pour le SVMEP :

Aristides Pedraza	Cyril Curchod	José Daniel Pernas
Membre du Comité	Membre du Comité	Président

Annexe : La Gazette du SVMEP